

MESSAGES PRINCIPAUX

A compter du mardi 18 août, le bulletin d'information sera désormais publié **chaque mardi et chaque vendredi.**

Adoptez les bons réflexes avec le masque



Une fois en place ne le touchez plus



Ne le mettez pas dans votre poche



S'il est humide ou souillé changez-le



Lavez-vous les mains avant et après l'avoir mis



Une fois utilisé, jetez-le dans une poubelle



L'ARS Centre-Val de Loire appelle les habitants de la région à la **vigilance et au respect des gestes barrières**, dont le port du masque dans les lieux obligatoires et là où la distance d'1 mètre ne peut être respectée.
Au moindre signe (toux, nez qui coule, fièvre) il est nécessaire de faire un test.

TESTS DE DÉPISTAGE

Depuis le 25 juillet, les tests virologiques (RT-PCR) de dépistage à la COVID-19 sont :

→ disponibles sans ordonnance

→ intégralement pris en charge par l'Assurance maladie, comme les tests prescrits sur ordonnance médicale



OÙ SE FAIRE TESTER DANS NOTRE RÉGION ?

Trouver un lieu pour faire un test virologique (RT-PCR) de dépistage du Covid-19 :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>

DONNÉES RÉGIONALES

Tests réalisés en Centre-Val de Loire
Semaine du 3 au 9 août

13 901

Personnes testées

1 426 dans le Cher
2 385 en Eure-et-Loir
638 dans l'Indre
3 661 en Indre-et-Loire
1 277 en Loir-et-Cher
4 514 dans le Loiret

264

Personnes positives

10 dans le Cher
47 en Eure-et-Loir
10 dans l'Indre
44 en Indre-et-Loire
17 en Loir-et-Cher
136 dans le Loiret

Taux de positivité

1,45 %

0,70 dans le Cher
2,00 en Eure-et-Loir
1,60 dans l'Indre
1,20 en Indre-et-Loire
1,30 en Loir-et-Cher
3,00 dans le Loiret

Taux d'incidence

10,3

(pour 100 000 habitants)
3,40 dans le Cher
10,90 en Eure-et-Loir
4,60 dans l'Indre
7,30 en Indre-et-Loire
5,20 en Loir-et-Cher
19,90 dans le Loiret

Personnes en réanimation

7 personnes :

0 dans le Cher
0 en Eure-et-Loir
0 dans l'Indre
1 en Indre-et-Loire
0 en Loir-et-Cher
6 dans le Loiret

Personnes décédées (1)

566 décès en

établissements de santé,
dont **123** résidents
d'établissements médico-
sociaux

394 résidents décédés
dans leur établissement
d'accueil

Le **taux d'incidence** indique le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants. Le seuil de vigilance est atteint à partir de 10 / 100 000 habitants et le seuil d'alerte à partir de 50 / 100 000 habitants.
A date, l'Eure-et-Loir et le Loiret ont atteint le seuil de vigilance.

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie.